

REPRENDRE LA ROUTE :

COVID-19, déconfinement et conduite avec facultés affaiblies



Il serait tentant de penser que nous pouvons simplement reprendre nos habitudes de conduite d'avant la COVID-19, mais les choses ont changé.

Voici quelques conseils pour vous aider à réduire les risques tant pour vous que pour les autres une fois levées les restrictions sur les déplacements :



Reprenez le volant doucement. Votre conduite ne sera peut-être pas aussi à point qu'avant cette période de confinement et de télétravail.



Il pourrait y avoir moins de services d'urgence et de santé en mesure d'intervenir en cas d'accident.



Il y aura peut-être encore des piétons qui marchent dans la rue pour respecter la distanciation physique.



Si vos habitudes de consommation d'alcool, de cannabis ou d'autres substances ont changé pendant le confinement, tenez-en compte car il vous faudra peut-être du temps pour reprendre vos anciennes habitudes. Envisagez de réduire ou de modifier votre consommation d'alcool et de drogue pour pouvoir prendre le volant en toute sécurité et retourner à un horaire régulier.



Consultez un pharmacien ou un professionnel de la santé concernant les médicaments que vous avez commencé à prendre pendant la COVID-19 puisque certains médicaments nuisent à la capacité de conduire et interagissent avec d'autres substances, comme l'alcool.



Avec le retour à la fréquentation des lieux publics, vous choisirez peut-être de consommer de l'alcool, du cannabis ou d'autres substances. Prévoyez le coup! Les alternatives à la voiture (taxis, bus, covoiturage) pourraient être encore limitées.

Donnez la priorité à la sécurité au moment de reprendre vos habitudes d'avant, dans le respect des conseils de la Santé publique.

Ne conduisez pas avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou des médicaments d'ordonnance ou en vente libre.



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Pour en savoir plus, consultez notre page
de ressources sur la COVID-19 au

www.ccdus.ca